



Genève, le 17 janvier 2017

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Résultats de l'enquête du SRED sur les vacances scolaires**

**Le service de recherche en éducation publie ces jours une enquête de satisfaction sur l'organisation des vacances scolaires auprès des familles. Il ressort de cette étude que ces dernières sont globalement satisfaites du calendrier actuel et qu'aucune refonte globale du système n'est nécessaire.**

Fin octobre 2015, le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a mandaté le service de recherche en éducation (SRED) pour mener une enquête sur l'organisation des vacances scolaires dans le but d'évaluer les difficultés posées aux familles par la distribution et la longueur actuelle des congés. Réalisée en mai-juin 2016 par le SRED et conduite en collaboration avec l'institut Link auprès de plus de 2500 familles, par Internet et téléphone, l'enquête fait l'objet d'un rapport publié aujourd'hui.

Les résultats révèlent que les familles sont globalement satisfaites de la répartition et de la durée actuelles des congés scolaires. Relevons quelques données emblématiques:

- 81% des familles sont (très ou assez) satisfaites de la répartition actuelle des vacances.
- Entre 60 et 80% des familles jugent adéquate la durée des différentes périodes de vacances – 23% d'entre elles trouvant trop courtes les vacances de Pâques et 32% trop longues les vacances d'été.
- 57% des familles ne souhaitent pas réduire la durée des vacances d'été.
- 80% des familles souhaitent l'introduction d'un pont (vendredi congé) pour l'Ascension et le Jeûne genevois.
- 50% seulement des familles souhaitent découpler les vacances de printemps des fêtes de Pâques.

Sur la base de ces résultats, il ne paraît pas nécessaire de revoir en profondeur le système. Le DIP va néanmoins étudier la question des ponts de l'Ascension et du Jeûne genevois, sachant que tout jour de congé supplémentaire devra être récupéré – éventuellement en anticipant la rentrée scolaire. Toutefois, avant toute modification, il faudra prendre en compte les conséquences de cette dernière sur l'organisation et la gestion du système (construction de la rentrée scolaire), sur l'enseignement et sur les partenaires externes (organismes proposant des activités extra-scolaires et entreprises formatrices, par exemple).

Le rapport est accessible en ligne à l'adresse: <http://www.ge.ch/recherche-education/>. Il est résumé dans la présentation Powerpoint annexée à ce communiqué.

Pour toute information complémentaire :

*M. Pierre-Antoine Preti, responsable de communication, DIP, tél. 022 546 69 68 ou 079 754 25 90, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch.*